



trajet vacances pour mes enfants

Par **carolinenau**, le **03/02/2021** à **12:05**

Bonjour, Je suis divorcé, j'habite près de Narbonne et mon ex près de Langres. Je voudrais faire descendre mes filles en vacances par le train avec un accompagnateur. Pour ce faire, il faut que mes filles prennent le train de Dijon à Montpellier. Cela dit, mon ex doit faire un trajet en voiture de 1 h 10 environ pour les ramener à Dijon pour qu'elles puissent prendre le train. Bien entendu, les billets sont à mes frais. Peut-elle refuser ? Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **04/02/2021** à **06:24**

Bonjour, Que dit le jugement de divorce sur ce point ?

Par **carolinenau**, le **04/02/2021** à **09:47**

Que je dois assurer l'allée en vacances des filles et mon ex le retour mais pour avoir un trajet en train avec un accompagnateur leur mère doit les ramener jusqu'à Dijon qui lui fait 1 bonne heure de route et c'est par rapport à ça que je m'inquiète qu'elle refuse. Le peut-elle ou pas ?